

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Eve-Marie Charron-Lamarre](#)

<https://www.cadre21.org/membres/092564b55a51336f9c9125f9>

Date d'obtention : 2024-10-23 14:58:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un jeune de votre établissement scolaire vient parler à un intervenant de l'école d'un sexto, nous devons immédiatement enclencher le protocole et suivre les indications dans la trousse.

- 1- je rencontre l'élève qui vient me parler du sexto
 - 2- Je rencontre les élèves qui sont impliqués dans cette situation
 - 3- Je remplis le formulaire
 - 4- J'évalue si cela est un acte impulsif ou malveillant
 - 5- Si c'est un acte impulsif, j'interviens selon le protocole de l'école
 - 6- Si c'est un acte malveillant, je confisque le cellulaire et contacte la police
 - 7- S'il y a récurrence, remplir de nouveau le formulaire et suivre les étapes 1-6
- *Il ne faut dans aucun cas consulter les photos*

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de suivre le protocole sexto, afin d'assurer une bonne méthode d'intervention.

Qu'il faut être en mesure de bien identifier si cela est un acte malveillant ou impulsif.

De ne pas hésiter à remplir un formulaire avec les personnes impliquées.

D'être capable d'orienter les personnes aux bonnes ressources. Par exemple le parent à la police, le journaliste à la direction de l'établissement.

De ne jamais consulter les photos.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, c'est lorsque nous devons confisquer le cellulaire de la personne et contacter la police. Mais l'ensemble de l'intervention sexto reste aussi un bon défi. Par contre, j'ai l'impression que si nous suivons bien le protocole sexto, le déroulement de l'intervention devrait bien se passer.